

ARRETE N° 5

PORTANT DESIGNATION A LA COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code de la construction et de l'habitat,

Vu le règlement général de l'Agence nationale de l'habitat (Anah),

Vu la convention de délégation de compétence du 7 juillet 2017 conclue entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'État, en application de l'article L. 301-5-1 (L. 301-5-2),

Vu la convention pour la gestion des aides relatives à l'habitat privé du 7 juillet 2017 conclue entre le délégataire et l'Anah,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante en date du 30 juin 2017,

ARRÊTE :

Article 1er :

A compter de la notification du présent arrêté est désignée :

- Madame Hélène LASSUS, FNAIM Béarn – Bigorre – Pays Basque

pour siéger à la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat en tant que suppléante.

Article 2 :

Monsieur le Directeur général des services départementaux et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <https://publication-actes.le64.fr>

Fait à Pau, le 30/09/2022

Jean-Jacques LASSERRE



Président du Conseil départemental

Fait à Pau, le 30/09/2022

DECISION DE DESIGNATION DES AGENTS CHARGES DU CONTROLE SUR PLACE

(DOSSIERS ANAH DE SUBVENTION ET CONVENTIONNEMENT)

Vu les articles L.321-1, R. 321-4 et R321-8, R.321-12 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article 17-B du règlement général de l'Agence nationale de l'Habitat,

Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

DECIDE QUE :

Dans le territoire de compétences du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, les personnes listées ci-dessous, sont désignées pour contrôler sur place tout élément lié à une demande de subvention Anah, accompagnée le cas échéant d'un conventionnement du logement :

- Madame Sylvie ANDRE-PEDELIE,
- Madame Sophie CAPDEPON,
- Madame Marie-Pierre LARROUQUIS
- Madame Julie NOUVET
- Madame Valérie PAULIEN
- Madame Laetitia PEYRE-CAMI
- Monsieur Brahim OUAZIZI

Jean-Jacques LASSERRE



Président du Conseil départemental